

Conditions Tarifaires



Comptes de particuliers

Tarifification 15.05.2023

Prix NETS en Euros

Cette plaquette vous informe des conditions tarifaires de nos produits et services applicables à la clientèle de Particuliers **à partir du 15 mai 2023**.

Vous pouvez également les consulter dans l'ensemble de nos agences et sur notre site internet : www.cgd.fr

Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.

Comptes de particuliers

Conditions tarifaires - 15.05.2023

Prix nets de taxes sauf mention spécifique «HT» pour les services soumis à TVA de plein droit

SOMMAIRE

	Page
Extrait standard des tarifs	3
1 - Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	4
• Ouverture, transformation, clôture	
• Relevés de compte	
• Tenue de compte	
• Services en agence	
2 - Banque à distance	4
3 - Vos moyens et opérations de paiement	5
• Cartes	
• Virements	
• Prélèvements / TIP / SEPA	
• Chèques	
4 - Offres groupées de services	6
• Le Pack Tacaixa	
• Le Pack Libracaixa	
• Le Pack Vitacaixa	
• Offre spécifique Auxili'Air	
5 - Irrégularités et incidents	8
• Commission d'intervention	
• Opérations particulières	
• Incidents de paiement	
• Clientèle en situation de fragilité financière identifiée éligible à l'offre Auxili'Air	
6 - Opérations avec l'étranger	8
• Virements non SEPA	
• Chèques	
• Opérations de change manuel	
• Commission de change	
7 - Découverts et crédits	9
• Facilité de caisse	
• Autorisation de découvert	
• Facilité de caisse et découvert non autorisés ou en dépassement	
• Crédits à la consommation	
• Crédits immobiliers	
• Cautions	
• Autres prestations sur prêts	
8 - Épargne et placements financiers	10
• Épargne bancaire	
• Placements financiers	
9 - Assurances et prévoyance	11
10 - Successions	11
11 - Dates de valeur	11
12 - Résoudre un litige	11

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance Internet (selon le type d'abonnement) Téléphone fixe (08 92 68 03 51)	Gratuit (ou 1,00€ par mois Soit pour information 12,00€ par an avec gestion de la liste des bénéficiaires). Hors du coût du fournisseur d'accès Internet Appel surtaxé
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Caixa SMS)	2,90€ par mois Soit pour information 34,80€ par an Permet de recevoir 7 alertes par semaine
Tenue de compte de dépôt (par trimestre) : Applicable en fonction du solde moyen trimestriel des clients (tous comptes confondus) - Solde moyen trimestriel > 10 000€ - Solde moyen trimestriel ≥ 0 et ≤ 10 000€ - Solde moyen trimestriel < 0 Ce service est gratuit pour les comptes bénéficiant d'une offre groupée de services (Packs Tacaixa, Libracaixa, Vitacaixa, et offre spécifique Auxili'Air), et du service bancaire de base.	4,50€ par trimestre Soit pour information 18,00€ par an 9,00€ par trimestre Soit pour information 36,00€ par an 12,00€ par trimestre Soit pour information 48,00€ par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC	40,00€ par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC	46,00€ par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	33,00€ par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) sauf Carte VISA PLUS	Gratuit 1,00€ par retrait
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Presença au Quotidien)	18,00€ par an
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽¹⁾ occasionnel)	En agence : Vers la France : 3,40€ par virement Vers un pays de la zone SEPA : 3,40€ par tranche de 50 000€ Par l'Internet : Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⁽¹⁾)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁾)	Gratuit
Commission d'intervention	8,00€ par opération avec un plafond de 80,00€ par mois

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE**OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE**

• Ouverture de compte	Gratuit
• Transfert de compte entre agences	Gratuit
• Clôture de compte	Gratuit
• Lettre de désolidarisation de compte joint	38,50
• Service Bancaire de Base (ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312.1 du Code Monétaire et Financier)*	Gratuit
• Service d'aide à la mobilité	Gratuit
• Liste des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

• Relevés de compte dématérialisés (en ligne sur CGD on-line)	Gratuit
• Relevés de compte mensuels	Gratuit
• Relevés de compte à périodicité journalière (par mois)	31,00
• Relevés de compte à périodicité décadaire (par mois)	3,90
• Récapitulatif annuel de frais	Gratuit
• Réédition d'un relevé de moins d'un an	6,25
• Réédition d'un relevé de plus d'un an	12,50

TENUE DE COMPTE

• Tenue de compte de dépôt (par trimestre) : Applicable en fonction du solde moyen trimestriel des clients (tous comptes confondus)	
- Solde moyen trimestriel > 10 000€	4,50
- Solde moyen trimestriel ≥ 0 et ≤ 10 000 €	9,00
- Solde moyen trimestriel < 0	12,00
• Tenue de compte équipé d'une offre groupée de services	Gratuit
• Tenue de compte inactif (par an)	30,00
• Délivrance de relevé d'identité bancaire (RIB/BIC + IBAN)	Gratuit
• Enregistrement d'un changement d'adresse	Gratuit

SERVICES EN AGENCE

• Versement d'espèces (hors pièces)	Gratuit
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Gratuit
• Retrait d'espèces au guichet d'une autre agence CGD France	5,00
• Paiement d'un chèque	Gratuit
• Remise de chèque(s) compensable(s) en France	Gratuit
• Chèque revenant impayé (sauf pour absence ou insuffisance de provision)	19,50
• Edition des mouvements de compte au guichet	2,40
• Frais de recherche de documents	
- Document récent (- d'un an)	7,70
- Document ancien (+ d'un an)	14,50
- Photocopie supplémentaire	0,75
• Attestations diverses	15,50
• Frais de courrier - recommandé simple	3,25
• Frais de courrier - recommandé A/R	5,00
• Versement/retrait d'espèces monnaie divisionnaire - pièces	5 ‰ mini 15,00
• Fax / Swift Europe	6,25
• Fax / Swift Hors Europe	11,00
• Retrait en agence sur compte CGD au Portugal - par retrait	15,00

2 BANQUE À DISTANCE

• Abonnements à des services de banque à distance : internet sur www.cgd.fr (CGD on-line) et internet mobile (application CGD mobile)

Abonnements mensuels hors frais de connexion et de fournisseur d'accès Internet/opérateur

Niveau 1 : consultations + chèquiers Gratuit

Niveau 2 : Niveau 1 + virements (SEPA occasionnels) (IBAN/BIC préalablement communiqués à l'agence), et alertes Gratuit

* Voir les Conditions Générales de la Convention de gestion de compte Particuliers.

Niveau 3: Niveau 2 + gestion par l'abonné de sa liste de bénéficiaires virements (SEPA occasionnels)	1,00
- Edition nouveau code d'accès CGD on-line	Gratuit
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Caixa SMS) - par mois	2,90
• Serveur vocal Caixadirect - sans abonnement : 08 92 68 03 51	
- Coût de l'appel téléphonique - Tarif indicatif	Appel surtaxé
- Réédition de code confidentiel	Gratuit

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES - Toutes les cartes de paiement sont dotées de la fonctionnalité sans contact

• Cotisation carte : annuelle	
- Fourniture d'une carte de retrait (interbancaire) VISA PLUS	Gratuite
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	33,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC 1 ^{er} titulaire	40,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC 2 ^{ème} titulaire	20,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC 1 ^{er} titulaire	46,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC 2 ^{ème} titulaire	23,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA PREMIER	130,00
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA INFINITE	300,00
• Réédition code confidentiel	8,00
• Réédition code confidentiel en urgence	50,00
• Commande et envoi d'une carte en urgence	50,00
• Remplacement de la carte :	
- À l'occasion de son renouvellement automatique	Gratuit
- À la demande du client (détérioration, renouvellement anticipé)	13,50
• Recherche sur facturette	13,50
• Recherches externes sur opérations cartes VISA	15,50
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque CGD)	Gratuit
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
• Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de retrait interbancaire VISA PLUS)	
- Par retrait (hors Pack Tacaixa)	1,00
Sauf DAB CGD France et Carte émise dans le cadre du Pack Tacaixa	Gratuit
• Retrait d'espèces hors zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale et carte de retrait VISA PLUS	3,00
• Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	
- zone EURO	Gratuit
- hors zone EURO	2,30%
• Frais d'opposition de la carte pour perte ou vol	Gratuit
• Modification temporaire du plafond de la carte bancaire à la hausse (sauf pour carte de paiement internationale VISA INFINITE)	12,00
• Frais d'envoi de carte en pli recommandé avec A/R	9,00

VIREMENTS

- Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Traité par votre agence

- Entre comptes détenus à la CGD France	Gratuit
- Vers la France avec RIB ou BIC/IBAN correct du bénéficiaire	3,40
- Par virement transfrontière vers un pays de la zone SEPA avec BIC/IBAN correct du bénéficiaire - par tranche de 50 000€	3,40
- Virement dans la zone SEPA traité par SWIFT	7,20

Commission de change des virements dans la zone SEPA en devises selon tarification en vigueur (se reporter Rubrique 6 – Opérations avec l'étranger)

Frais par virement occasionnel initié via Internet - Abonnement à des services de banque à distance (Internet), selon abonnement

- Entre comptes détenus à la CGD France	Gratuit
- Vers la France avec RIB ou BIC/IBAN correct du bénéficiaire	Gratuit
- Par virement transfrontière vers un pays de la zone SEPA avec BIC/IBAN correct du bénéficiaire	Gratuit
• Réception d'un virement en euros d'un compte émetteur en France ou d'un pays de la zone SEPA	Gratuit
• Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent	1,50

PRÉLÈVEMENTS / TIP/ SEPA

• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
• Remboursement ou contestation d'un prélèvement SEPA	Gratuit
• Opposition à un créancier SEPA	Gratuit
• Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
• Remboursement ou contestation d'un titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit

CHÈQUES

• Mise à disposition de chéquier en agence	Gratuit
• Renouvellement automatique	Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé	12,00
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	18,50
• Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	18,50

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

LE PACK TACAIXA (12/17 ANS) - Produits pouvant être souscrits individuellement

OFFRE GROUPEE DE SERVICES COMPRENANT

• Compte Livret Jeunes (obligatoire)	
• Assurance Presença Jeune (obligatoire)	
• Compte de dépôt (à partir de 16 ans) (en option)	
• Fourniture d'une carte (en option) à choisir entre :	
› fourniture d'une carte de retrait (interbancaire) VISA PLUS (à partir de 12 ans)	
› fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (à partir de 16 ans)	
• Abonnement à des services de banque à distance (internet) sur www.cgd.fr (CGD on-line) + Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Caixa SMS) (en option)	
• Cotisation à une offre groupée de services (annuelle) Pack Tacaixa (12/15 ans)	12,00
• Cotisation à une offre groupée de services (annuelle) Pack Tacaixa (à partir de 16 ans)	18,00

LE PACK LIBRACAIXA (18/25 ANS) - Offre non commercialisée au-delà du 15/05/2023

OFFRE GROUPEE DE SERVICES COMPRENANT

• Compte de dépôt	
• Facilité de caisse ⁽¹⁾	
• Abonnement à des services de banque à distance (internet) sur www.cgd.fr (CGD on-line - niveau 3) + Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Caixa SMS)	
• Cotisation à une offre groupée de services (annuelle) avec la fourniture d'une carte VISA, à choisir entre :	
› fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	30,00
› fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC	38,00
› fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC	48,00

En option

• Assurance Presença Jeune	12,00
----------------------------	-------

(1) Crédit par découvert en compte faisant l'objet d'une offre préalable de crédit - sous réserve d'acceptation du dossier après étude préalable.

LE PACK VITACAIXA (À PARTIR DE 18 ANS) - Produits pouvant être souscrits individuellement

OFFRE GROUPEE DE SERVICES COMPRENANT

- Compte de dépôt
- Chéquier et/ou fourniture d'une carte de débit VISA
- Facilité de caisse⁽¹⁾
- Abonnement à des services de banque à distance (internet) sur www.cgd.fr (CGD on-line - niveau 3)
- Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) par internet
- Emission d'un chèque de banque (1 par an)
- Assurance Presença

(1) La Facilité de caisse vous permet de faire fonctionner votre compte avec un solde débiteur pour une durée maximale de 30 jours consécutifs, dans la limite d'un montant et à un taux d'intérêts fixés dans les conditions particulières de votre convention de gestion de compte. Sous réserve d'acceptation du dossier.

Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle) selon le type de carte fournie avec Presença Quotidien

	1 assuré	2 assurés
• Sans fourniture de carte	5,00	6,00
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	6,90	7,90
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC	7,50	8,50
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC	8,00	9,00
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA PREMIER	15,50	16,50
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA INFINITE	29,00	30,00
• Pour les 18-25 ans inclus : -50% sur la cotisation mensuelle		

Cotisation à une offre groupée de services (mensuelle) selon le type de carte fournie avec Presença International

	1 assuré	2 assurés
• Sans fourniture de carte	6,50	9,00
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	8,40	10,90
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) VISA CLASSIC	9,00	11,50
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) VISA CLASSIC	9,50	12,00
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA PREMIER	17,00	19,50
• Avec fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) VISA INFINITE	30,50	33,00
• Pour les 18-25 ans inclus : -50% sur la cotisation mensuelle		

Avantages tarifaires

- L'ensemble des titulaires d'un pack bénéficie d'une tarification unique avec la fourniture d'une carte bancaire par compte. Vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle de la fourniture d'une 2^{ème} carte (à plus bas prix - la facturation pour la fourniture de la 2^{ème} carte est annuelle).
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Caixa SMS) - avec une réduction de 20%
- Offre jeunes 18/25 ans - Facilité de caisse : gratuité d'agios jusqu'à 300€ dans le mois calendaire dans le cadre du pack Vitacaixa.

OFFRE SPÉCIFIQUE AUXILI'AIR

Offre groupée de services destinée à la clientèle en situation de fragilité financière, comprenant la tenue de compte, la fermeture du compte de dépôt, la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces au guichet de l'agence teneur de compte, l'émission d'un nombre illimité de virements SEPA occasionnels et permanents, un nombre illimité de prélèvements SEPA, l'émission de deux chèques de Banque par mois, l'accès à un abonnement à des services de banque à distance (internet) CGD on-line niveau 3, un système d'alertes sur le niveau du solde du compte, la fourniture de relevés d'identité bancaire (IBAN), le changement d'adresse (sans limitation).

Cotisation à l'offre groupée de services Auxili'Air - par mois 1,00

Plafonnement pour l'ensemble des frais suivants liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte :

- les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées règlementairement à 4,00 euros par opération dans la limite de 20,00 euros par mois)
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Plafond de :
20,00 euros par mois
(max : 200,00 euros
par an)

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération 8,00
- maximum par mois 80,00
- Pour les personnes ayant souscrit à l'offre spécifique Auxili'Air et celles qui bénéficient du service bancaire de base Commission d'intervention réduite à 50% 4,00 euros par opération
max : 20,00 euros par mois

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution, frais par saisie-conservatoire, frais par opposition à tiers détenteur 110,00
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% du montant dû au Trésor Public dans la limite du plafond de 100,00 euros
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,60
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 30,00
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 74,50
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision Gratuit

INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 8,00
- Chèque rejeté autres motifs qu'absence ou insuffisance de provision 19,50
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision : > à 50,00 € 50,00
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision : ≤ à 50,00 € 20,00
- Chèque payé émis en infraction à une interdiction 24,50
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 24,50
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision max: montant du rejet
plafond: 20,00

CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE IDENTIFIÉE ÉLIGIBLE À L'OFFRE AUXILI'AIR

Plafonnement pour l'ensemble des frais suivants liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Plafond de :
25,00 euros par mois

6 OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

VIREMENTS NON SEPA

Tarifification progressive et cumulative

- Émission d'un virement non SEPA
- Frais par virement/* Commission de transfert
- inférieure à 60 000 € 1 ‰ mini 19,50
- de 60 000 € à 120 000 € 1/2 ‰
- de 120 000 € à 300 000 € 1/4 ‰
- au-delà de 300 000 € 1/8 ‰

- * Commission par message SWIFT (ne s'applique pas aux transferts vers le Cap Vert)	7,20
• Annulation de transfert avec rapatriement de fonds	15,40
• Transfert avec frais à la charge du donneur d'ordre (OUR)	7,50

Réception d'un virement de l'étranger

- En euros	Gratuit
- En devises	Se référer à la rubrique Commission de change

CHÈQUES

Émission de chèques payables à l'étranger

- En euros	1‰ mini 19,50
- En devises	1‰ mini 19,50 + Se référer à la rubrique Commission de change

Paiement d'un chèque présenté à l'étranger

- * Commission par message SWIFT	7,20
- En euros	1/2 ‰ mini 19,50
- En devises	1/2 ‰ mini 19,50 + Se référer à la rubrique Commission de change

Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger (Euros ou devises)

- * Commission par message SWIFT	10,00
• minimum (plus se référer à la rubrique commission de change si chèque en devises)	19,50
- Retour impayé sur remise de chèque payable à l'étranger	19,50

OPÉRATIONS DE CHANGE MANUEL - n'est plus commercialisé

COMMISSION DE CHANGE

Tarification progressive et cumulative

• inférieur à 60 000 €	1/2 ‰ minimum 14,00
• de 60 000 € à 120 000 €	1/4 ‰
• de 120 000 € à 300 000 €	1/8 ‰
• au-delà de 300 000 €	1/16 ‰

Aux commissions indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter dans tous les cas la récupération des commissions, débours et frais, éventuellement réclamés par nos correspondants et de nos débours et frais autres que ceux de correspondance courante (frais de télécopie, d'envoi de documents, etc.)

7 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Taux de Base CGD à la date de publication : 7,50 %

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent ni une autorisation de découvert, ni une offre de prêt.

Exemple de calcul du TAEG donné pour une facilité de caisse ou une autorisation de découvert de 500 euros, utilisée au maximum pendant 10 jours au taux de 10 % :

Cette position débitrice génère la perception par la Banque de 1,37 euros d'agios, soit un taux de période journalier de 0.0274% et un TAEG de 10,52%.

FACILITÉ DE CAISSE

La Facilité de caisse personnalisée vous permet de faire fonctionner votre compte à débit pour une durée maximale de 30 jours consécutifs, aux conditions d'intérêts stipulées dans les conditions de votre contrat. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par CGD.

• Taux nominal annuel des intérêts débiteurs	Nous consulter*
----------------------------------------------	-----------------

Le taux annuel effectif global (TAEG) est indiqué aux Conditions Particulières de votre convention de gestion de compte et sur vos relevés de compte.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

Autorisation de découvert > à 200 € et < à 75.000 € et supérieure à 90 jours soumise aux conditions du code de la consommation. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par CGD.

• Taux nominal annuel des intérêts débiteurs	Nous consulter*
----------------------------------------------	-----------------

• Frais de dossier	1% du montant de l'autorisation avec un minimum de 50€
--------------------	--------------------------------------------------------

Le taux annuel effectif global (TAEG) est indiqué dans votre contrat de crédit et sur vos relevés de compte.

FACILITÉ DE CAISSE ET DÉCOUVERT NON AUTORISÉS OU EN DÉPASSEMENT

- Taux nominal annuel des intérêts débiteurs non convenu ou non formalisé Taux maximum autorisé*

* Dans la limite des taux d'usure en vigueur, publiés chaque trimestre par la Banque de France et disponibles sur le site internet www.banque-france.fr (coût de connexion selon votre opérateur) pour la catégorie "crédits de trésorerie".

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

- Prêts personnels
- taux (hors assurance) Nous consulter
- Frais de dossier 1%
- minimum 50,00
- maximum 500,00
- pour un prêt étudiant Gratuit
- Indemnités de remboursement anticipé 0,5% à partir de 10 000€ de remboursement

CRÉDITS IMMOBILIERS

- Taux nominal annuel (hors assurance) Nous consulter
- Frais de dossier 1%
- minimum 400,00
- Frais de désistement 0,75%
- maximum 144,25
- Modification de tableau d'amortissement avec avenant à un contrat existant 1% du capital restant dû
mini 400,00
- Autres modifications dans les conditions de prêt 144,25
- Attestations diverses 15,50
- Remboursement anticipé 6 mois d'intérêts
- maximum 3%
- Frais expertise au Portugal 300,00

CAUTIONS

- Établissement d'acte complexe (sur mesure) 96,50
- Établissement d'acte simple 43,50
- Commission de risque 2% mini 62,50
- Mise en jeu (par caution délivrée) 100,00
- Information annuelle de cautions Gratuit

AUTRES PRESTATIONS SUR PRÊTS

- Remboursement périodique de prêt Gratuit
- Mainlevée d'hypothèque partielle ou définitive 48,50
- Formalités d'établissement et/ou enregistrement d'acte sous seing privé* 20,00
- Formalités gage de véhicule* 75,00
- Demande de décompte de remboursement Gratuit

* + récupération des frais d'enregistrement Direction Générale des Impôts.

8 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

- Frais de transfert PEL, CEL et PEP (par produit) 80,00

PLACEMENTS FINANCIERS

- Epargne Libre Fidelidade - n'est plus commercialisé
- Frais sur versements, dégressifs selon montant maxi 4%
- Frais de gestion, dégressif selon encours (par an) 0,75%
- Epargne Libre Fidelidade 2 :
- Frais sur versements, dégressifs selon montant maxi 3,50%
- Frais de gestion (par an) 0,60%
- Caixavenir 2 :
- Frais sur versements Gratuit
- Frais de gestion - par an 0,80% sur encours

- Garantie décès accidentel - par an	20,00
• Caixaprojet :	
Garantie décès accidentel - par an	22,00

9 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

• Multirisques habitation (Caixa Protection Habitat)	Nous consulter
• Assurance Compte Sécurité FIDELIDADE (par an)	19,06
• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Presença)	
- Au quotidien	18€ (12€ 2 ^{ème} ass.)
- À l'international	40€ (30€ 2 ^{ème} ass.)
- Au travail	100€ (70€ 2 ^{ème} ass.)
- Presença Jeune 12-17 ans	9,00
- Presença Jeune 18-25 ans	12,00
• Complémentaire santé (Caixa Santé)	Cotisation selon âge de l'adhérent Nous consulter

10 SUCCESSIONS

• Dossiers successoraux	
- Frais de traitement d'un dossier (frais calculés en fonction du montant des avoirs)	1%
minimum	85,00
maximum	750,00
- Gestion annuelle	140,00

11 DATES DE VALEUR

OPÉRATIONS AU CRÉDIT

• Versement d'espèces	Valeur jour
• Remise de tous les chèques compensables en France	Jour + 1 ouvré
• Réception d'un virement	Date de réception

OPÉRATIONS AU DÉBIT

• Paiement d'un chèque	Jour -1 ouvré
• Prélèvement	Valeur jour
• Virement	Date d'opération
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	Valeur jour
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque CGD)	Valeur jour
• Retrait par chèque	Valeur jour
• Cartes bancaires	Valeur jour (de l'échange interbancaire)

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

Caixa Geral de Depósitos (CGD) s'attache à apporter à sa clientèle un service de qualité. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services qui lui sont attachés et entraîner parfois des litiges. Dans ce cas, adressez-nous votre demande et une réponse vous sera adressée sous 10 jours ouvrables à l'adresse mail ou de correspondance enregistrée dans nos fichiers et au plus tard dans les 60 jours calendaires. Si votre requête concerne un moyen de paiement (virement, prélèvement ou carte bancaire) une réponse vous sera adressée sous 15 jours ouvrables et au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Qui sont vos interlocuteurs ?

• Votre premier interlocuteur : votre agence

Vous pouvez faire part de votre insatisfaction auprès de votre interlocuteur habituel et vous rapprocher ensuite du Directeur de l'Agence si vous le jugez nécessaire.

• Votre second interlocuteur : le Service Organisation et Qualité

Si la solution proposée par votre agence ne vous apportait pas satisfaction, vous pouvez, alors, vous adresser au Service Organisation et Qualité en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet Caixa Geral de Depósitos – www.cgd.fr (rubrique «Nous Contacter») – ou en écrivant au 2 rue des Italiens – 75009 PARIS. Tél.: 0156025602.

• En troisième recours, le Médiateur auprès de la Fédération Bancaire Française

Dans l'hypothèse où vous n'arriveriez pas à régler le litige avec votre agence et le Service Organisation et Qualité, vous pouvez vous adresser au Médiateur de la FBF. Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la «Charte de la Médiation» affichée dans les agences de la Banque et consultable sur le site internet www.cgd.fr. Il a pour mission de résoudre les conflits entre les Clients et la Banque.

La procédure de la Médiation est gratuite pour le Client et se fait uniquement par écrit en français ou anglais :

- sur son site internet www.lemediateur.fbf.fr
- par courrier à l'adresse suivante : Le Médiateur - C.S. 151 - 75422 PARIS CEDEX 09

L'issue de la médiation doit intervenir dans un délai maximum de 90 jours à compter de la date à laquelle le médiateur aura reçu tous les documents sur lesquels est fondée la demande. Son point de départ est notifié aux parties. En cas de litige complexe il peut être prolongé.

Attention : le 3^{ème} niveau de recours n'est accessible qu'aux Clients Particuliers ou Entrepreneurs Individuels agissant pour leur compte particulier. La saisine du Médiateur emporte autorisation expresse de lui transmettre les informations nécessaires au traitement du dossier du client.

- **En dernier recours, votre réclamation devra emprunter la voie juridique.**

Vous retrouverez plus d'informations sur la médiation sur notre site Internet www.cgd.fr, rubrique «Médiation».

(1) SEPA, Single Euro Payments Area (Espace Unique des Paiements en Euros), permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements et des prélèvements en euros dans les mêmes conditions partout dans l'espace européen, aussi facilement que dans leur pays. Liste des pays SEPA : Allemagne, Autriche, Andorre, Belgique, Bulgarie, Cité du Vatican, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.



Caixa Geral de Depósitos

FRANCE

Caixa Geral de Depósitos S.A.

Succursale France

Caixa Geral de Depósitos S.A. • Succursale France - Banque • 2 rue des Italiens – 75009 PARIS • Téléphone 01 56 02 56 02 • Enregistré à l'ASF dans la catégorie "Agente de Seguros" sous le n° 419501357, notifié à l'ORIAS pour les activités en France • Siren 306 927 393 RCS Paris • APE 6419Z • Ident. Intracommunautaire FR 88 306 927 393 • Siège Social: Av. João XXI, 63 – 1000-300 Lisboa, Portugal • Capital Social € 4.525.714.495,00 [www.cgd.pt] • CRCL et NIPC n.º 500 960 046